

**2 Politique**

**PDG/Elections des membres des instances décisionnelles du PDG dans la Nyanga**

**Un sénateur casseur à Mongo**



Le sénateur Yves Makaya ( de dos), s'employant à renverser les urnes...



...avant de jeter les bulletins hors du bureau de vote.

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

LA Nyanga a raté de peu d'être citée en exemple pour l'organisation, le week-end dernier, des élections aux instances du Parti démocratique Gabonais (PDG). Si l'engouement des militants était celui des grands jours, la province n'a cependant pas échappé à quelques "couacs" signalés dans d'autres localités. Parmi ceux-ci, le sempiternel problème d'inscription de militants alors que le vote était déjà en cours. Mais surtout, la destruction des urnes au bureau de vote du département de

Mongo (Moulengui-Mbinza) par le sénateur de ladite localité, Yves Makaya. Ce dernier, par ailleurs candidat au Bureau politique, a crié à la fraude, en évoquant le "trafic d'influence" en sa défaveur, et le "bourrage d'urnes". Un acte que le président des travaux du Conseil provincial de la Nyanga, Anatole Tsioukaka, a qualifié hier de "stupide". Et de poursuivre : "Ce genre de responsable politique ne s'accommode pas avec les principes de régénération et de revitalisation de notre parti. Quand on est sénateur, ou député, il y a une maîtrise de soi. Il y a des actes responsables qu'on pose, et qui font qu'on ne soit pas amené

à verser de l'huile sur le feu. Il faudrait aussi que là, les plus hautes autorités du parti sanctionnent avec beaucoup de sévérité de telles attitudes qui ne montrent pas l'exemple aux jeunes". Il faut dire que le président du Conseil provincial de la Nyanga était présent dans le centre de vote au moment du "malheureux incident". Lequel a, en définitive, fait que seuls les militants de cinq des six départements de la province ont pu élire leurs membres du Bureau politique, du Conseil national et du Comité central. Et ce dernier d'expliquer, plus longuement : "Il convient de ne pas lancer la

pierre sur l'ensemble des militants de ce département qui sont venus nombreux et ont voté jusqu'à la fin. C'est au moment où le président du bureau de vote voulait passer à la phase de dépouillement des résultats que le sénateur est venu casser les urnes, prétextant que celles-ci avaient été bourrées. Alors qu'il n'en était rien. Vous mêmes (s'adressant aux journalistes, ndlr) êtes passés dans les bureaux de vote, et vous avez vu que les militants étaient pratiquement assis du début à la fin des opérations. Et ce sénateur accuse deux membres du secrétariat exécutif, les camarades Angélique Ngoma et Kwenzi Mickala, d'être passés pour influencer les résul-

tats en sa défaveur et bourrer les urnes. Il convient de dire que c'est totalement stupide. L'ensemble des notes d'orientation signées du secrétaire général du parti indiquent clairement que le bureau du Conseil provincial est appuyé dans l'organisation des élections par les membres du secrétariat exécutif sur les plans logistiques et matériels. Ce sont donc ces deux camarades qui étaient les responsables sur les plans matériels et logistiques dans la province. Il était question pour eux de faire le tour de l'ensemble des bureaux de vote, pour s'enquérir du bon déroulement du scrutin. Ils sont arrivés dans le bureau de vote de Mongo, ils ne sont

pas restés plus de cinq minutes, ils ne se sont pas approchés des urnes. Ils se sont entretenus avec le président du bureau depuis l'entrée de la salle. Comment peut-on penser que ces camarades-là soient venus pour bourrer les urnes, et donner des consignes de vote ? Je dis que c'était un acte certainement prémédité. Surtout que j'ai essayé, pendant quarante minutes, de raisonner le sénateur. De lui montrer que ce qu'il disait était totalement faux. Et qu'il conviendrait d'aller jusqu'au bout du processus, et de faire un recours par la suite. C'est ça la procédure, la démarche responsable...."

**Petit angle**

F.B.E.M  
Tchibanga/Gabon

**SUJET** un peu moins polémique que la destruction des urnes, la (ré)inscription des militants alors même que le vote était déjà en cours, a été l'autre problème observée lors des élections internes du PDG dans la Nyanga. Une fiche signée d'avance, une demi-carte photo faite et collée sur place, et plusieurs "Nyinois" se sont retrouvés, en quelques secondes seulement, militants du PDG, à

**(Ré)inscriptions tardives des militants : un autre problème**

même de décider de la marche du parti. Était-ce un mécanisme à même de faire basculer une élection pour un candidat qui en maîtrisait les contours ? Certainement. Interrogé, hier, sur la question de ces enrôlements tardifs, le président du Conseil provincial de la Nyanga, Anatole Tsioukaka, a également reconnu leur caractère problématique. "On peut en effet regretter que beaucoup de camarades aient continué de s'inscrire alors que le processus était déjà en cours. Ce qui nous a d'ail-

leurs amené à nous interroger sur la véritable qualité de ces camarades. Le processus d'inscription et de réinscription au PDG a commencé il y a un an. Et depuis lors, les dates des Conseils provinciaux étaient établies et publiées, et la date du Congrès extraordinaire était indiquée. Je ne comprends pas comment un militant qui se dit du PDG peut attendre le jour même de l'élection pour se réinscrire. C'est une interrogation que nous avons. Mais, comme nous n'avons pas la consigne ferme d'arrêter les inscriptions à une date pré-



Les inscriptions tardives de militants ont fait plusieurs mécontents dans la Nyanga.

cise, elles se sont poursuivies festivement, beaucoup de camarades ont manifesté

leur mécontentement par rapport à cette situation. Dans notre rapport, nous le signalons". A la question de savoir si ce reproche avait suscité des recours de la part de certains candidats défaits, le président a répondu par l'affirmative. "Les hautes instances du parti vont regarder, analyser chacun de ces recours, et décider de ce qui pourra être fait", a-t-il conclu. Pour le centre de vote de la Douigny (Moabi) par exemple, où le "camarade" Josué Mbadinga a perdu le scrutin d'une courte tête, cette pratique a été observée hors de la salle de vote de la mairie du 1er arrondissement de Tchibanga.

**PDG/Reprise des élections des membres des instances décisionnelles dans le Haut-Ogooué**  
**Scrutin fixé au week-end prochain**

J.K.M  
Libreville/Gabon

**Après les incidents survenus, dimanche dernier, dans le chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, lors de l'élection des membres du Comité central, du Conseil national et du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG), les militants sont de nouveau appelés aux urnes en fin de semaine.**

LES militants du Parti démocratique gabonais

(PDG) de la province du Haut-Ogooué devront se rendre aux urnes, le week-end du 25 au 26 du mois en cours, à Franceville, pour élire les membres du Comité central, du Conseil national et du Bureau politique de leur province. Telle est la substance de la communication, hier, au siège de cette formation politique, de Clémence Mezui, une des porte-paroles du PDG. Par ailleurs, a-t-elle avancé, "pour assurer la sérénité du scrutin, le secrétaire général ordonne au secrétaire na-

tional, Léandre Anoue Kiki, et aux responsables locaux du secrétariat exécutif l'arrêt immédiat de signature de nouveaux récépissés d'inscription et de réinscription. Cette opération ne reprendra que le mardi 28 novembre prochain". Et d'ajouter : "Tout non respect à cette instruction entraînera, sans détours, des sanctions disciplinaires à l'attention des intéressés". Sur un tout autre plan, Mme Mezui a indiqué que la cérémonie de remise des rapports généraux, au secrétaire général du PDG,



La porte-parole du PDG, Clémence Mezui, lors d'une précédente déclaration.

Éric Dodo Bouguendza, par l'ensemble des bureaux des Conseils provinciaux, se déroulera finalement le mercredi 29 novembre prochain.

**Erratum**

Dans notre parution du 14 novembre dernier, une malencontreuse erreur s'est glissée. Comme membre du Bureau politique PDG au compte du 1er siège du 4e arrondissement de Libreville, il fallait lire **Christine Mba Ntoutoume**, au lieu de Martine Ntsame. Toutes nos excuses aux intéressés et à nos lecteurs.